



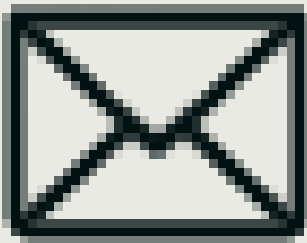
ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Portrait

Enseigner confiné grâce aux ressources numériques : témoignage d'un professeur de l'ICP – ou le soutien des entreprises en action

Depuis le 17 mars, l'ICP fait de la continuité pédagogique sa priorité pour assurer sa mission de formation à distance et garantir le maintien d'un lien de qualité entre enseignements et étudiants.



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



DÉVELOPPEMENT ICP

L'établissement a su réagir rapidement à cette situation exceptionnelle de confinement grâce à la transformation numérique initiée il y a plus de 10 ans maintenant. Un effort rendu possible sur le long terme par le concours de ses entreprises partenaires et verseuses de taxe d'apprentissage, qui choisissent chaque année d'investir dans la formation des talents de demain.

Philippe Corruble, professeur de droit et directeur du Master de Droit international et européen des affaires, nous explique comment la continuité pédagogique s'est mise en place auprès de ses étudiants et de son équipe.

Une priorité : assurer la dernière ligne droite des cours avant les examens

Au moment où le confinement a été annoncé, il restait à mes étudiants quatre semaines de cours, suivies des examens de fin de semestre : une dernière ligne droite d'une importance majeure, donc, dans leur parcours. Il s'est par conséquent agi de permettre la poursuite des cours dans des conditions exigeantes, les plus proches d'un cours classique.

Les équipes de l'ICP ont rapidement mis à notre disposition du matériel informatique, des outils numériques, et nous ont proposé des formations à la réalisation d'un cours en distanciel, qui nous ont permis de travailler au mieux dans ces conditions. La qualité de l'image et du son des cours par vidéoconférence a été satisfaisante et le réseau a tenu bon.

Restituer la vie du groupe dans une classe virtuelle

Les dispositifs proposés nous ont permis d'alterner cours, présentation de documents, mais aussi plages de questions-réponses, dans des conditions satisfaisantes. Il était fondamental pour moi de conserver ces temps d'échanges et d'animation du groupe, notamment auprès des personnalités les plus naturellement réservées qui hésitent souvent à intervenir.

Si les étudiants du Master de Droit international et européen des affaires, repliés chez eux aux quatre coins de la France ou du monde (Espagne, Suisse, Liban), ont ainsi pu bénéficier de la continuité pédagogique, c'est grâce à la mobilisation de tous les acteurs de l'ICP, de la Direction des Services Informatiques et Numérique, de la coordinatrice pédagogique du programme et de nos universités partenaires.

Des dispositifs rendus possibles grâce aux entreprises

J'aimerais également adresser mes remerciements aux mécènes de l'ICP, notamment aux entreprises qui nous soutiennent par le biais de dons ou au titre de la taxe d'apprentissage. A nos côtés, elles participent de manière palpable à l'innovation pédagogique par le déploiement du numérique au sein de l'établissement.

Vous souhaitez vous aussi soutenir l'innovation pédagogique et la continuité de l'enseignement en faisant un don ou en versant votre taxe d'apprentissage à l'ICP ? Cliquez ici.

Publié le 6 mai 2020 – Mis à jour le 20 novembre 2023

A lire aussi

À LA
UNE

DÉVELOPPEMENT
ICP

Tous les tags